Budget 2021 - Fonctionnement

A l'été 2020, les habitants du territoire ont eu la chance de se voir proposer un programme d'animations culturelles diversifié, éclectique, fourni. Avec 18 dates en juillet et 7 en août, ces animations ont été une réussite au regard du public qui a répondu présent. Le diagnostic culturel mené par le centre socio-culturel mené début 2021 a d'ailleurs fait état de cette réussite au sein de la population.

Nous avons à plusieurs reprises exprimé notre soutien à cette dynamique, à ce travail qui a été fait et nous souhaitions que la mécanique enclenchée soit maintenue. Nous avons appris cependant lors de la dernière commission culture, que cette année, le principe des Estivales était reconduit mais avec des moyens bien moindre. Et ceci, parce que cette année le festival Berlioz devrait avoir lieu.

Pourquoi opposer ces 2 manifestations? Les publics touchés ne sont pas les mêmes. Les estivales assurent une animation de rue, populaire, gratuite, ouverte et accessible et s'adresse à la population du territoire. Ce fut l'an dernier l'occasion de découvrir le théâtre pour certains, l'escape game pour d'autre ou encore de partager un moment en famille autour d'un conte. Le festival Berlioz quant à lui s'adresse majoritairement à un public d'initié, venant de tout le département (voire même au-delà).

Ces 2 évènements sont complémentaires et la collectivité devrait les porter avec la même volonté, avec le même investissement. Nous regrettons que l'organisation du festival Berlioz se fasse finalement au détriment des animations populaires qui ont été largement appréciées par la population.

Nous pensons qu'il aurait été possible, dans ce budget, de reconduire les quelques milliers d'euros qui ont permis l'organisation des Estivales 2020. Nous réitérons ce soir notre soutien à cette initiative et notre volonté de la voir reconduite avec la même ampleur à l'été 2021.

Budget 2021 - Investissement

Nous divergeons totalement sur les priorités.

Seules quelques compétences restent pleines et entières de la responsabilité de la commune : le cimetière, les bâtiments publics communaux dont fait partie l'Eglise et surtout l'école primaire publique.

Pendant notre mandat 2008/2014, nous avons restructuré et agrandi le Cimetière.

Nous avons sécurisé l'Eglise : réfection totale du Clocher qui menaçait ruine et de la toiture.

Nous voulions commencer la réhabilitation de l'Ecole primaire publique. Compte tenu du surendettement contracté entre 1999 et 2002, lequel pesait encore fortement en 2012, la Préfecture nous a « sommé » de mettre aux normes la Salle des Fêtes qui pouvait à tout moment être fermée par décision préfectorale depuis 1997.

Nous considérons que réhabiliter l'école primaire qui date des années 1960 doit être la priorité de la commune, avant par exemple celle des façades du Château ou de tel ou tel carrefour qui pose problème depuis bien moins longtemps et sur un temps quotidien très court.

Réhabiliter, ce n'est pas simplement parer au plus pressé, par exemple pour supprimer des fuites de toit, c'est bien définir un projet global pour disposer d'une école primaire du 21ème siècle. C'est mettre à disposition de nos jeunes enfants côtoises et côtois un espace d'accueil, d'enseignement et d'éducation de la meilleure qualité possible, comparable aux écoles élémentaires et maternelles de nos petites villes françaises.

L'étude et le projet global élaboré avec l'ensemble des partenaires comportaient la destruction de la partie dite « maternelle » et sa reconstruction.

Pourquoi ce choix ? Les manques de locaux pour une maternelle moderne sont criants : Un seul sanitaire, pas de salle de dortoir (il en faut 2), dans le petit bâtiment, l'étroitesse du couloir qui sert en plus de vestiaires, pas de préau, une cour qui est à repenser totalement.

Le fait de devoir repenser toute la maternelle nécessite de disposer en rez-de-chaussée de 3 espaces classe/ salle de repos/ sanitaires/vestiaires. Le gros Bâtiment actuel qui ne dispose pas d'ascenseur est inadapté avec un « petit rez-de-chaussée » qui finalement se réduit à la Salle de Motricité, un 2ème très difficile à restructurer et un 3ème étage inutilisable.

Il faut aussi intégrer le fait que ces bâtiments sont des passoires thermiques et que tous les réseaux sont à reprendre, vous pouvez aisément comprendre qu'il faut tout reprendre par tranches complètes.

Enfin, notre école primaire publique rénovée, c'est une école attractive et la probabilité que des familles jeunes avec des enfants en bas âge viennent s'installer à La Côte-Saint-André. Et nous partageons tous le souhait de voir ré-augmenter notre population.